

Le 22 juin 2023

#CNRJeunesse : La Suite ?

Parmi les 40 propositions du CNR Jeunesse : des mesures concrètes et précises pour généraliser le Service Civique. Déçue de l'absence d'annonces hier par la 1^{ère} Ministre, Unis-Cité attend beaucoup du Comité Interministériel pour la Jeunesse annoncé pour le mois de septembre.

Ce mercredi 21 juin, les 40 propositions émanant du Conseil National de la Refondation (CNR) jeunesse ont été officiellement remises à la 1^{ère} Ministre et aux ministres du gouvernement présents, après six longs mois de travail collectif. Parmi elles, des mesures concrètes pour assurer une « universalisation » de qualité du service civique, universalisation par ailleurs promise en début de 2^{ème} quinquennat par Emmanuel Macron. Aucune annonce concrète n'ayant été faite en retour, Unis-Cité attend beaucoup du CIJ annoncé pour septembre.

Au-delà des annonces déjà formulées la veille par Elisabeth Borne sur le média BRUT, aucune nouvelle mesure concrète n'a été annoncée hier, mercredi 21 juin, par la 1^{ère} Ministre ou les membres du gouvernement suite à la présentation par ses membres des conclusions du CNR Jeunesse. Notamment sur le Service Civique, dont les membres demandaient la revalorisation et généralisation effective.

Parmi une 15zaine de mesures, les participants du CNR jeunesse demandaient le passage de 10% **d'une classe d'âge** concernée aujourd'hui (environ 80 000 places) à **25% à la fin du quinquennat** (200 000) et 1 jeune sur 2¹ d'ici 10 ans ; la revalorisation de **l'indemnité de service civique à hauteur de 700€** pour tous et **900€** pour les jeunes des milieux les plus modestes (boursiers à partir de l'échelon 3, jeunes bénéficiaires de l'ACEJ maximale, ou relevant de familles au RSA) ; ou encore la mise en œuvre de **« l'année de césure pour service civique » après le bac** avec une **information qualifiée systématique au lycée** et une **valorisation dans ParcoursSup** et dans les concours de la fonction publique.

Unis-Cité déplore l'absence de ces mesures dans le début de feuille de route pour la jeunesse issue du CNR, alors même que la généralisation du Service Civique avait été annoncée par le Président de la République et que tous reconnaissent le triple impact désormais éprouvé du dispositif :

- Sur les jeunes : il leur permet de gagner en expérience et compétences valorisables sur le marché du travail, de mûrir leur projet d'orientation, et pour certain, de rebondir après des échecs.
- Sur les associations et services publics : par la « force vive » que représentent les jeunes qui s'y engagent et leur donnent 6 à 12 mois de leur vie, énergie et créativité.
- Sur notre cohésion nationale : le service civique démocratise l'engagement en permettant à des jeunes de tous milieux de se sentir appartenir à la communauté nationale par un vrai temps de service aux autres. Pour nombre de jeunes, c'est la première expérience de mixité sociale et d'engagement. Pour tous, c'est un temps de citoyenneté active unique.

¹ Correspondant aux 56% des jeunes qui déclarent aujourd'hui, lorsqu'ils reçoivent une information qualifiée sur le SC, qu'ils « aimeraient en faire un ». Baromètre 2022 de l'Agence du Service Civique.

Unis-Cité espère vivement que dans le cadre des réflexions sur la **refonte du projet de Service National Universel**, et/ou à l'issue du **CIJ annoncé pour septembre**, les demandes concrètes et précises formulées par le CNR Jeunesse seront entendues et que, comme le demandent les associations depuis longtemps, **l'ambition de généralisation progressive du Service Civique sera inscrite dans la loi et les programmations budgétaires du pays**. Donnons à notre jeunesse française les moyens d'assouvir son désir de solidarité et regagner confiance en elle et en l'avenir. Investissons dans l'amélioration et généralisation de ce qui marche !

Contacts presse Unis-Cité :

Danya Boukry – 06 98 25 04 80 dboukry@uniscite.fr

Marie Trellu-Kane, présidente cofondatrice d'Unis-Cité – 06 63 84 43 98 marie.trellu@me.com

À propos d'Unis-Cité :

Unis-Cité est l'association experte et pionnière du Service Civique des jeunes en France, partenaire privilégié de l'Etat et des collectivités dans le déploiement du Service Civique. A la fois militante d'un Service Civique de qualité pour toutes et tous, convaincue que le Service Civique devrait faire partie du parcours de vie de tous les jeunes d'où qu'ils viennent et quel que soit leur projet d'avenir, elle agit chaque jour pour redonner aux jeunes, dans leurs diversités, leur envie et pouvoir d'agir.

Elle a accompagné plus de 40 000 jeunes depuis sa création en 199 et est à ce jour présente dans plus de 120 territoires en France métropolitaine et à La Réunion.

Pour en savoir plus : www.uniscite.fr

À propos du Service Civique :

Inspiré de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le Service Civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans (voire 30 pour les jeunes en situation de handicap), de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (environ 600€), bénéficient d'une couverture sociale (santé/retraite), d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service.